

INFORMATION

Suite à l'enquête publique unique portant sur le projet de Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) et le zonage d'assainissement des eaux usées, de la commune de LE THORONET, qui s'est déroulée en mairie du Thoronet du samedi 21 décembre 2019 au vendredi 24 janvier 2020 inclus ; conformément à l'article R123-21 du Code de l'environnement, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur sont tenus à la disposition du public pendant un an au service accueil de la mairie.

De même, le rapport et les conclusions sont également publiés sur le site Internet www.lethoronet.org

Fait à Le Thoronet, le 20 février 2020

LE MAIRE,



GABRIEL UVERNET